

Chargement, Arrimage, Transport

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en haut à droite),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Chargement, Arrimage, Transport

Que peut-on voir sur la photo ?

- Un camion chargé quitte le site de production
- Le chargement est bien réparti et est arrimé à l'aide de sangles textiles
- Les sangles sont protégées des angles saillants des produits pour éviter leur cisaillement
- Les chevrons de calage sont alignés

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Les opérations de chargement et de transport sont régulièrement en cause dans des presque accidents ou accidents qui peuvent être graves (corporels ou matériels) :
 - Des risques sont présents pendant les phases de chargement / calage / arrimage et transport des produits
 - Les chauffeurs, les caristes ou pontiers et les usagers de la route (piétons, véhicules) peuvent être exposés au risque de chute ou d'écrasement par des produits
 - Des risques sont également présents lors de la livraison et du déchargement des produits
 - En 2017, un chauffeur a perdu la vie lors d'une opération d'arrimage de produits sur un site de l'IB
- Une fois le camion parti, le chargement reste sous la (co)responsabilité de celui qui a commandé le transport (même lorsque l'arrimage est à la charge du transporteur...)
- En France, 20 % des accidents de camions peuvent être imputés à un défaut d'arrimage

Quels sont les risques liés à l'expédition des produits ?

[Posez la question au groupe. La liste ci-dessous est donnée en guise d'exemple elle doit être adaptée aux activités de l'entreprise]

- **Risques liés aux engins de manutention – Collision, Ecrasement** | Causes possibles : Manque de visibilité, Vitesse excessive, Non-respect des distances de sécurité, Piéton positionné derrière le chariot, Erreur de manipulation ...
- **Chute d'une charge (chargement)** | Causes possibles : Déplacement du chariot avec charge en hauteur, Rupture due au mauvais état des appareils et accessoires de levage (crochets, élingues ...), Instabilité de la charge, ...
- **Ecrasement par une charge en mouvement** | Causes possibles : Positionnement entre la charge et un obstacle (produit, tablier ...), Non-respect des distances de sécurité, Mouvement trop rapide de la charge, Individu se plaçant sous la charge ou venant déplacer un bois de calage entre le plateau et le produit au moment où le cariste pose la charge, Erreur de manipulation...
- **Chute de hauteur (plateau)** | Causes possibles : Utilisation de moyens d'accès inadaptés ou en mauvais état, sol instable, Saut pour descendre du plateau, Non-utilisation des passerelles, quais ou échelles sécurisées...
- **Chute d'objet lors du transport** | Causes possibles : Mauvais arrimage, Mauvaise répartition des charges, Mauvais placement des équerres, Conditions météo (plateau gelé, vent...), Mauvais état du véhicule ou des sangles...



Chargement, Arrimage, Transport

Comment éviter un accident lors du transport des produits ?

[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

<p>Veillez à la bonne répartition des charges</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Dans la mesure du possible, charger les produits sans aucun vide entre eux et en les calant contre le tablier. Idéalement la distance entre les produits doit être inférieure à une dizaine de cm. → La Charge Utile du véhicule doit être respectée pour éviter une surcharge (totale ou par essieu) → Les produits les plus lourds seront chargés en premier, les moins lourds (ou déformables) au-dessus. → Attention à l'empilement de produits : plus c'est haut, plus c'est instable ! Des restrictions de circulation peuvent s'appliquer au-delà de 4,30m depuis le sol. Chargement d'objets divisibles déconseillé au-delà de 4m depuis le sol → Le chargement ne doit pas dépasser la largeur du plateau et 2,55 m, sinon transport exceptionnel → Dépassement arrière autorisé jusqu'à 3 m. Signalisation réfléchissante obligatoire au-delà d'1m.
<p>Veillez à ce que le chauffeur soit toujours visible et hors zone de manœuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Lors du chargement des produits, le chauffeur (comme toute autre personne) doit être hors de la zone de manœuvre du chariot élévateur ou du pont roulant. Risque accru pour les chargements à 2 chariots. → Il doit rester dans le champ de vision du cariste ou du pontier. Vêtement haute visibilité recommandé → Il doit attendre le feu vert du cariste / pontier pour commencer à effectuer l'arrimage. → Personne ne doit se trouver sous la charge, ni de l'autre côté du camion pendant un chargement. → Personne ne doit se trouver entre la charge en mouvement et un élément fixe (plateau, produit ...)
<p>Ne montez pas sur le camion sans moyen d'accès adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Monter sur le plateau doit rester exceptionnel > risques de chute, de glissade notamment lorsque les conditions météo sont défavorables (pluie, gel ...) et d'écrasement entre produits et/ou structure du camion → Utiliser les porte-équerrés pour placer les équerrés depuis le sol ou porte-chevrons pour les chevrons. → Ne jamais escalader la remorque en prenant appui sur les produits car ils risqueraient de se renverser. → Utilisez les moyens d'accès sécurisés à disposition : Marche pied, Plateforme roulante, Echelle sécurisée, quai de chargement, nacelle... → Utilisez des accessoires de levage à décrochage automatique ou radiocommandés
<p>Ne laissez pas partir un camion mal calé ou mal arrimé : Vérifiez le calage et l'arrimage du chargement</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Tout produit, qu'il soit lourd ou léger, encombrant ou non, doit être calé et sanglé afin qu'il ne puisse pas bouger lors du transport. → Le camion ne doit pas être déplacé, même à l'intérieur du site, avant que le chargement soit arrimé → Perdre un produit sur la route nécessite de le ramasser, de payer les frais de réparation de la chaussée, de renvoyer à nouveau un produit au client ... Imaginez qu'un produit tombe sur une personne ou une voiture. → Interdiction d'utiliser une sangle avec un nœud, un trou ou lorsqu'elle est abimée (déchirure apparente). → S'il y a des arêtes vives, les sangles doivent être protégées (équerrés, coins, fourreaux...). → Pour les éléments de petite taille ou de format irrégulier, le sanglage doit être doublé si les produits ne sont ni cerclés, ni houssés...
<p>Signalez immédiatement toute anomalie du matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Veillez au bon état (idéalement <u>AVANT</u> que le chargement ne soit réalisé) : <ul style="list-style-type: none"> - du plateau du camion « Ce n'est pas mon camion mais je vérifie tout de même ! » - des sangles ou chaînes d'arrimage, ainsi que leur présence en nombre suffisant - des équipements de levage, le cas échéant - des équipements de protection individuelle du chauffeur (chaussures, casque, gants, vêtement HV...) → Prévenez le conducteur puis votre responsable s'il y a une anomalie
<p>Signalez toute situation anormale</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Si vous constatez une situation anormale (<i>sur le camion, le chargement, l'arrimage, le comportement du chauffeur...</i>), prévenez tout de suite votre responsable et ne laissez pas partir le camion. Compte-tenu des conséquences que cela pourrait causer sur la chaussée ou sur un piéton, l'expéditeur pourrait être reconnu responsable en cas d'accident.

Chargement, Arrimage, Transport

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>